



Rapport sur le préavis municipal 03/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 53'150.00 TTC pour la réfection du sol de la salle communale

Commugny, le 11 mars 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances a été convoquée le 12 février 2020 à la maison de Commune, en présence de Mme la syndique Odile Decré et Monsieur Denis Hermanjat.

Les travaux proposés pour la réfection du sol de la salle communale «Meier» se sont révélés nécessaires suite à des problèmes survenus après la construction initiale et des dégâts survenus depuis. Les charges sont basées sur les offres d'artisans de la région.

La Commission des finances a demandé à la Municipalité de vérifier les possibilités d'utiliser les fonds pour projets futurs contenus dans le bilan de la Commune.

Conclusion

Par conséquent, au vu de ce qui précède, la Commission, à la majorité de ses membres, vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal N° 03/2020 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 53'150.00 TTC pour la réfection du sol de la salle communale

Pour la Commission des finances :

Geneviève Walter _____

Christine Bärtsch _____

Floriane Decurnex Gonzalez _____

Cyrill Schuler _____

Emanuel Weisskopf _____